Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 40 (1976) **Heft:** 157-158

Artikel: Note lexicologique

Autor: Burger, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399616

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTE LEXICOLOGIQUE

Bridel atteste dans son *Glossaire* le mot : mareman, adv. Ce soir (Alpes) ¹. Ce mot a été rangé par v. Wartburg dans les matériaux d'origine inconnue ².

La mention « Alpes » de Bridel, qu'il faut interpréter « Alpes vaudoises », est un indice transparent : Bridel a emprunté le mot à l'une de ses sources importantes ³, le Glossaire manuscrit que Henchoz a consacré au début du xixe siècle au patois de Rossinière 4. Henchoz note pour Rossinière maréman « ce soir, tantôt ». « Tantôt », qui figurait dans les deux manuscrits de Bridel, a disparu dans l'édition de son Glossaire. Mais il s'agit bien du sens premier de l'adverbe : Cornu atteste pour Cuves, autre village des Alpes vaudoises, un marémã au sens de « dans un moment 5 ». « Ce soir » n'est donc qu'un sens dérivé et le fait qu'il ait seul passé dans le Glossaire de Bridel a empêché v. Wartburg de reconnaître l'origine de maréman.

Il faut rattacher le mot à l'ancien français main à main « tout de suite », ou plutôt à la variante plus rare <math>main et main « id. » 6. En effet, sans être exclue, une évolution de <math>a à \acute{e} dans cette suite serait peu vraisemblable.

Le passage de n à r par dissimilation est assez rare \tilde{r} , surtout dans le cas d'une suite de plus d'un monème. On peut citer en Valais bòna $n\acute{e}$ « bonne nuit » > bòra $n\acute{e}$ (Isérables et Nendaz), bòna ni « id. » > bòra ni (Praz-de-Fort et Liddes \tilde{r}). De même Gauchat a relevé à Crans sur Coppet (Vaud) $t\grave{o}$ \tilde{e} $r\~{o}$ $mw\'{e}$ « ensemble », littéralement « tout en un tas \tilde{r} ».

- 1. Bridel, Glossaire du patois de la Suisse romande, Lausanne 1866, p. 238.
- 2. FEW, t. XXIII, p. 244 b.
- 3. Gauchat-Jeanjaquet, Bibliographie linguistique de la Suisse romande, t. II, Neuchâtel 1920, p. 75.
 - 4. Op. cit. nº 1293.
 - 5. Op. cit. nº 1155.
- 6. Cf. FEW, VI/1, p. 293 a. Signalons que le Piémontais manamán « talvolta » a également tendance à dissimiler en maramán, cf. A. Levi, Dizionario etimologico del dialetto piemontese, Turin 1927, p. 165-166.
 - 7. Cf. Grammont, Traité de phonétique², Paris 1939, p. 308.
- 8. GPSR, II, p. 492 où manquent les attestations d'Isérables de Praz-de-Fort.
 - 9. Matériaux du GPSR.

On peut ajouter a ces exemples plusieurs passages du récit du xvie siècle intitulé *La Guerra de Zay* (texte de l'exemplaire de Berne, coté H. XXII. 53, II ¹).

- p. 1, v. 9-10 S'è ne ret de rire troy tendrou,
 Qu'é luyse ceta lettra...
 « s'il n'est pas trop sujet au rire (littéralement : de rire trop tendre), qu'il lise cette lettre... »
 p. 10, v. 308 Ay ne ra pa gran ca commare... ²
- « il n'y a pas grand chose, commère... »
 p. 8, v. 256 Que ne rósson pas l'avantazou...
 « qu'ils n'eussent pas l'avantage... »

Il est hors de doute que, dans chacun de ces exemples, l'on a affaire à la négation non, affaiblie en nen 3, avec dissimilation du second n devant être et avoir. D'ailleurs dans un passage de La Guerra de Zay, nen est encore employé sans dissimilation :

p. 8, v. 244 De poyré zin no *ne navion* Que d'étre toüa... « nous n'avions pas la moindre peur, sinon d'être tués »

Dans ces exemples du xvie siècle, les verbes *être* et *avoir* gardent encore leur valeur pleine. Mais on sait que les suites non est et non habet se sont figées dans certains dialectes gallo-romans pour exprimer avec force une réponse négative 4.

Tel est le cas dans les dialectes de Suisse romande où $n \ni n \ni \ell < n \circ n$ est est attesté au sens de « non, pas du tout » dans Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Berne (nord $n \ni n \ni \ell$). La forme dissimilée $n \ni \ell \nmid \ell$ est moins répandue : elle est

- 1. Cf. M. Burger, « A propos de La Guerra de Zay, poème en « lengage savoy ard » du xvie siècle », dans IVe Congrès de langue et littérature d'oc et d'études franco-provençales, Avignon 1964, p. 470-476, article défiguré par une nuée de fautes d'impression, les épreuves n'ayant pas été envoyées aux collaborateurs.
- 2. On pourrait alléguer ici le vers 258 du Lanval (Jean Rychner, Marie de France, Le lai de Lanval, textes litt. fr. nº 77, Genève-Paris 1958, p. 43):

L'altrui joie prise petit, 258 Se il nen a le suen delit.

A nen a de P, correspond dans S ne ra. Mais cette dernière version doit s'interpréter : ne re a « n'a pas de son côté ».

- 3. Affaiblissement beaucoup plus largement attesté en ancien français que ne le laisse supposer le *FEW*, VII, p. 183 b, 2. Cf. par exemple Tobler-Lommatzsch, VI, p. 545 (en-tête *ne*).
 - 4. FEW, VII, p. 183 a.

seule attestée à Genève et on la trouve sporadiquement dans Vaud à côté de non? ¹. Le premier exemple de cette suite plus ou moins figée au sens de « non » est attesté dans la copie d'une fausse franchise établie en 1411-1412 : « Se neret par le consentemant et velonta des borgois de Nufchastel ². »

Quant à la suite non habet au sens dé « non, pas du tout », elle a, en Suisse romande, laissé des traces dans le nord du Jura bernois : noné, à Sugiez (Fribourg) : nona et, sous une forme dissimilée, à Vaugondry (Vaud) : nora 3.

Le FEW, VII, p. 183 a, classe également sous non habet Hérémence (Valais) nna. La forme est tirée de Lavallaz, Essai sur le patois d'Hérémence, Paris 1935, p. 173. Or, parmi les « adverbes d'affirmation et de négation », p. 270, Lavallaz ne signale plus cette forme, tout à fait isolée, qui doit être un simple redoublement expressif de la consonne de na « non », attesté lui dans toute la Suisse romande franco-provençale, en Savoie et au Val d'Aoste (ALF 922) 4. A. Desponds y a vu, à juste titre, la contraction de ne « ne... pas » < non (qui supplante peu à peu nen dès le XIIe siècle) et de a < habet 5. A l'appui de cette étymologie, on peut invoquer le fait que na est beaucoup plus ancien qu'on ne le croit, puisqu'il est attesté au XVIe siècle dans La Guerra de Zay, p. 10, v. 311 : na pa « non pas » et dans la Chanson de Rocati, poème en patois genevois de la fin du XVIIe siècle : na, san failli « nen, sans faillir 6 ».

Michel Burger.

- 1. Matériaux du GPSR.
- 2. Matile, Monuments de l'histoire de Neuchâtel, Neuchâtel 1844, p. 259. M. Courvoisier, archiviste à Neuchâtel, a bien voulu me donner par lettre les précisions suivantes : « La lecture neret est tout à fait correcte... Il s'agit d'un faux, daté abusivement 1297, qui a dû être composé vers 1406 par le bâtard Vauthier... Le terme neret apparaît donc en copie dans une procédure judiciaire de 1411-1412. Celle-ci donne le texte du faux, antérieur de quelques années, qui venait d'être découvert. »
 - 3. Matériaux de GPSR.
- 4. Le FEW a d'abord classé cet adverbe na sous hoc (non + hoc, IV, 443 b), puis sous non (VII, 183 a), sans se prononcer sur l'évolution phonétique.
 - 5. GPSR, t. III, p. 250, historique de l'article cha « si, oui ».
- 6. [P.-P. Plan], La chanson de Rocati rabobinée par Jean Mussard, orfèvre, Genève 1903, p. 24.